

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SÉANCE DU 23 MAI 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-trois mai à 20H00 le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par la Maire, s'est réuni, en mairie, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Madame PIAULET Christine, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 27Présents : 21
Pouvoir : 3
Absents : 3

Date de la convocation : 16/05/2019

PRÉSENTS : PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, GAUTHIER Dominique, FRAUDEAU Jean-François, DEBIAIS Viviane, BEUVAIS Magali, BERGONNIER Pascal, BEUROIS Thierry, BIANCO Lydie, BRUNIER Maud, CHAINE Jean-Paul, CLAVÉ Louis, INGRASSIA Christine, JARASSIER Corinne, LAGARNAUDIE Jacqueline, LAROCHE Fabienne, LECOQ Christian, MILLIASSEAU Maurice, PHELIPPEAU Gilles, RENAUD Didier, ROYER Freddy.**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR** :ERRAÏSS Malika représentée par P BERGONNIER
LEVRAULT Charly représenté par B MASSONNEAU
SULLI Bruno représenté par C PIAULET**ABSENTS** : BOURMAUD Melinda, BRUÈRE Charlotte, CHABOT Marie-Line**Secrétaire de séance** : Thierry BEUROIS**DELIBÉRATION N° 94****RAPPORTEUR** : Bruno MASSONNEAU**OBJET : RENOUELEMENT D'UNE LIGNE DE TRESORERIE DE 600 000
EUROS - BUDGET COMMUNE – CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE POITOU
CHARENTES**

Il est rappelé aux membres que par délibération du 17 mai 2018, le conseil municipal a approuvé l'ouverture d'une ligne de Trésorerie de 600 000 € auprès de la Banque Postale. Cette ligne de trésorerie arrive à échéance le 29 mai 2019.

Le conseil municipal est informé que pour des besoins ponctuels de trésorerie, il est nécessaire de renouveler cette **ligne de trésorerie sur le budget de la commune**. Suite à la consultation des banques, nous avons reçu 3 offres.

Après analyse, il est proposé au conseil municipal **de retenir la Caisse d'Epargne Poitou Charentes pour cette ligne à compter du 28 mai 2019**.

Montant : 600 000 €Durée : 1 anTaux d'intérêt : Eonia + marge de 0,50 %/anPériodicité de remboursement des intérêts : mensuelle

Considérant les besoins de trésorerie de la collectivité,
VU les propositions reçues lors de la consultation,
VU l'avis du Bureau Municipal du 14 mai 2019,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-décide de contracter auprès de la **Caisse d'Epargne Poitou Charentes** une ouverture de crédit dénommée « ligne de trésorerie» d'un montant maximum de **600 000 Euros** sur le budget de la **COMMUNE** dans les conditions ci-après indiquées :

Montant : **600 000 €**

Durée : **1 an**

Indice : **Eonia + marge de 0,50 %/an**

Périodicité de remboursement des intérêts : **mensuelle**

Commission d'engagement/frais de dossier : 600 €

Commission de non utilisation : 0 %

Base de calcul des intérêts : 360 jours

Modalités d'utilisation : tirages/Versements – Procédure de crédit d'office privilégiée

- autorise Madame la Maire à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative à la ligne de trésorerie avec la Caisse d'Epargne Poitou Charentes tel que décrite ci-dessus.
- autorise Madame la Maire à procéder sans autre délibération aux diverses opérations prévues dans le contrat de ligne de trésorerie et reçoit tout pouvoir à cet effet.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :
Christine Piaulet, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
le

